



Les inscriptions pour le Péri scolaire devront être retournées
OBLIGATOIREMENT avant
le ***vendredi 7 juillet en MAIRIE***

Merci de bien vouloir retourner vos dossiers dûment complétés avec les documents suivants :

- Fiche de renseignement complétée et signée
- Photo
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Photocopie du livret de famille (*un seul par famille*)
- Règlement intérieur signé (*un seul par famille*)
- Charte restauration signée (*un seul par famille*)
- Mandat de prélèvement SEPA (uniquement pour le paiement par prélèvement) (*un seul par famille*)
- Inscription au repas (hebdomadaire ou mensuelle) **avant le 11 août**